

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Données,
documents, numérique et temporalités

École nationale supérieure des sciences de
l'information et des bibliothèques (ENSSIB)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Manuel Royo, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Données, documents, numérique et temporalités et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Humanités numériques
- Master Information, communication
- Master Sciences de l'information et des bibliothèques

PRÉSENTATION

Le champ Données, documents, numérique et temporalités de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) réunit quatre mentions de master, Histoire, civilisations, patrimoine, humanités numériques, information, communication, sciences de l'information et des bibliothèques. Ces quatre formations prennent place dans l'offre plus vaste de l'ENSSIB qui comprend deux diplômes d'établissement préparés en un an : Cadre opérationnel des bibliothèques et de la documentation (COBD) ;diplôme universitaire en sciences de l'information et des bibliothèques (DUSIB) ; et deux formations initiales de fonctionnaires stagiaires : celle des bibliothécaires d'État et de la ville de Paris (non diplômante, FIBE) et celle des conservateurs de l'État et de la ville de Paris (diplôme de conservateur de bibliothèque, DCB), ainsi qu'une offre de formation continue destinée en priorité aux cadres des bibliothèques et de la documentation, de l'État ou de la fonction publique territoriale.

Ces masters concernent le périmètre scientifique et professionnel suivant : métiers du numérique dans le traitement des documents et des données (trois parcours de la mention Sciences de l'information et des bibliothèques) ; de la gestion de fonds patrimoniaux et de collections spécialisées (mention Histoire, civilisations, patrimoine, parcours Cultures de l'écrit et de l'image) ; des bibliothèques et de la documentation, soit à l'issue des concours (FIBE, DCB), soit en complément de diplômes d'établissement (COBD, DUSIB) ; plus généralement d'autres concours de la fonction publique (mention Histoire, civilisations, patrimoine, parcours Cultures de l'écrit et de l'image) et des postes correspondant dans le secteur privé (gestion de documentation d'entreprises par exemple).

Ces masters sont co-accrédités avec les Universités Claude Bernard Lyon 1 (Sciences de l'information et des bibliothèques, information, communication), Lumière Lyon 2 (Information, communication, humanités numériques, histoire, civilisations, patrimoine / parcours Culture de l'écrit et de l'image - CEI), Jean Moulin Lyon 3 (Information, communication, humanités numériques), Jean Monnet Saint-Etienne (Information, communication, histoire, civilisations, patrimoine), l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) (Histoire, civilisations, patrimoine), l'École normale supérieure de Lyon (ENS) (Humanités numériques).

¶

¶

AVIS GLOBAL

L'ENSSIB est l'établissement de référence au niveau national dans son domaine. Elle a su prendre le tournant du numérique s'agissant des sciences du livre et de l'information et évoluer profondément en direction des Universités, de façon à ne pas demeurer une école d'application ou un centre de formation à destination des seuls bibliothécaires et conservateurs fonctionnaires stagiaires ou en formation continue. De façon générale, le dossier champ Données, documents, numérique et temporalités traduit une vraie stratégie de développement et l'affirmation d'une identité pédagogique et scientifique dans le cadre de la ComUE (communauté d'Universités et d'établissements). Cette originalité s'exprime en particulier dans la politique de recherche du centre Gabriel Naudé, et dans l'attention très soutenue au suivi des étudiants et à leur insertion professionnelle. L'objectif déclaré de ce champ, renforcer l'innovation pédagogique et le numérique et d'affirmer un haut degré de professionnalisation des formations, est globalement atteint.

L'offre de formation à laquelle participe l'ENSSIB est riche, cohérente, diversifiée et ne présente pas de doublons. Finalité des formations et objectifs professionnels sont clairement définis sans chevauchements. Le positionnement dans l'environnement socio-économique ou culturel est satisfaisant et tire parti des possibilités de la région allant jusqu'à l'attribution de bourses et à l'établissement de collaborations en recherche et développement (R&D) avec les partenaires des co-accréditants ; de même l'adossement aux structures de recherches, réel et intelligemment conçu mais variable selon les formations et la place occupée par les laboratoires dans les établissements porteurs.

L'ouverture internationale reste cependant assez modeste. Les principales interrogations portent sur l'organisation pédagogique de certaines mentions où le poids des établissements porteurs et leur organisation se fait davantage sentir : ainsi, pour le master Histoire, civilisations, patrimoine où les différents parcours relèvent plus de l'un des partenaires que des autres, ou encore le master Information, communication, qui s'inscrit naturellement dans la suite d'une licence de Lyon 2/Saint-Etienne qui ont par là une importance naturellement prédominante en master. On constate alors une hétérogénéité des informations concernant le suivi des diplômés et de leur insertion et le recueil de l'information qui en découle.

On observe parfois des différences dans les structures pour les étudiants d'une même mention, comme en matière de gestion des stages entre l'UCLB et l'ENSSIB en Sciences de l'information et des bibliothèques ou quand certaines ressources disponibles pour les étudiants lyonnais ne le sont pas pour ceux de Saint-Etienne. La question se pose aussi à propos des dispositifs d'aide à la réussite uniquement présents en Sciences de l'information et des bibliothèques. Des difficultés pratiques existent dans la gestion de sites multiples entraînant une démultiplication des structures de pilotage au niveau des sites, des parcours et de la mention ainsi qu'une évaluation étudiante dont les modalités sont à préciser.

Il est de ce fait difficile de fonder l'impression positive d'ensemble sur des indicateurs concrets, valables pour toutes les formations, et recueillis de façon identique par tous les établissements porteurs. Ces questions relèvent cependant davantage d'une réflexion plus globale au niveau de la ComUE.

A l'exception de la mention Histoire, civilisations, patrimoine, aucune formation ne pose de difficultés en termes d'inscrits ou de résultats constatés.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations au regard d'un affichage global de l'ensemble de formations.

Le champ de formation comprend quatre masters qui, sans être des masters strictement professionnels, présentent une orientation professionnelle clairement définie. Pour l'ensemble des formations, les secteurs d'activités sont bien identifiés et les spécialisations pertinentes. Les parcours internes aux mentions sont bien délimités, sauf en ce qui concerne le master Histoire, civilisations, patrimoine qui comporte des options plus spécifiquement assurées par l'ENSSIB mais dont l'articulation avec les parcours n'est pas clairement exposée. Ces masters assument pleinement une orientation en direction des nouvelles technologies. Les différentes mentions et leurs parcours reposent sur deux objectifs, à savoir l'affirmation d'une culture générale spécifique permettant une poursuite d'études dans le secteur de la recherche et une spécialisation sectorielle conduisant à une professionnalisation à court terme, parfois sous réserve d'avoir obtenu ou d'obtenir des qualifications complémentaires : ainsi, le master Humanités numériques est déjà lui-même complémentaire d'un autre master validé (ou en double inscription principale) en mentions Histoire, sciences de l'information et de la communication, anthropologie, sociologie, archéologie, informatique. Les masters Histoire, civilisations, patrimoine (parcours Cultures de l'écrit et de l'image) et Sciences de l'information et des bibliothèques sont conçus pour s'articuler aux diplômes d'établissement délivrés par l'ENSSIB (COBD, DUSIB) et/ou favoriser la réussite aux concours de la fonction publique dans les domaines de la gestion documentaire ou encore permettre d'intégrer des postes correspondant dans le secteur privé (gestion de documentation d'entreprises par exemple). La poursuite d'études en doctorat est également possible à l'issue de la formation.

Synthèse du positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel.

L'adossement à la recherche est très conséquent. Outre l'existence d'un laboratoire propre à l'ENSSIB, le centre Gabriel Naudé, laboratoire de référence dans le domaine de l'histoire du livre et de l'édition, la coaccréditation permet la participation des laboratoires des Universités partenaires. On notera en particulier celle du laboratoire multitutelle ELICO (Universités Lyon 1, 2, 3, Jean Monnet Saint-Etienne, Institut d'études politiques (IEP) Lyon et ENSSIB), qui regroupe l'ensemble des enseignants-chercheurs en sciences de l'information et de la communication de Lyon et Saint-Etienne et dont les axes de recherches sont plus spécifiquement en phase avec les thématiques des masters Information, communication, sciences de l'information et des bibliothèques. Le master Histoire, civilisations, patrimoine bénéficie en outre de l'apport de trois unités mixtes de recherche (UMR) Université de Lyon/ CNRS (EVS ISTHME : environnement-ville-société/ LARHRA : histoire moderne et contemporaine/ CIHAM : histoire médiévale) et le fait que l>IDEX (initiative d'excellence) lyonnais ait un axe Humanités numériques, vient renforcer le potentiel d'appui de 12 laboratoires universitaires auprès du master Humanités numériques. Dans ce dernier cas, l'environnement socio-économique et culturel local paraît curieusement en retrait et l'on attendrait qu'une formation de nature innovante soit plus prompte à exploiter le milieu socio-économique.

En revanche, pour les masters Information, communication, sciences de l'information et des bibliothèques, ces partenariats sont nombreux : avec la région Rhône-Alpes-Auvergne et via l'Institut de la communication (ICOM) et des écoles (Télécom Saint-Etienne, École nationale des travaux publics de l'État pour le master Histoire, civilisations, patrimoine) ainsi qu'avec les Institutions culturelles avec lesquelles les équipes et l'ENSSIB ont des partenariats. Cela va même jusqu'à l'attribution de bourses et au développement de collaborations en recherche et développement (R&D) (par exemple avec les partenaires des co-accréditants pour le master Information, communication).

Le master Histoire, civilisations, patrimoine bénéficie également d'accords de partenariats avec des équipes d'autres Universités françaises (comme les Universités de Bourgogne-Franche-Comté et de Haute-Alsace) et étrangères (Université Laval au Québec). La mention Humanités numériques est en train de finaliser un partenariat avec l'Université d'Ottawa. Là encore, une plus large ouverture internationale pourrait être envisagée. Certains parcours peuvent être réalisés à l'étranger, par exemple dans le cadre d'accords francoallemand ou franco-colombien (master Information, communication).

Les étudiants désireux de poursuivre en thèse le peuvent et sont alors rattachés à l'une des deux Écoles doctorales de l'Université de Lyon : l'École doctorale 485 Éducation, psychologie, information et communication (EPIC) ou 483 Sciences sociales (ScSo).

Traits caractéristiques de l'organisation pédagogique de cet ensemble de formations.

L'organisation pédagogique de ces formations reste très liée à leur origine, aux universités qui les portent principalement et où se déroule l'essentiel de la formation, voire seulement certains parcours. L'équilibre en ce domaine n'est pas parfait et la fusion perfectible. Les quatre masters se déclinent en parcours, voire en options à l'intérieur de parcours dans un cas (master Histoire, civilisations, patrimoine). Sauf en ce cas, la lisibilité et la cohérence des intitulés avec les enseignements dispensés correspondent bien aux attendus en termes de formation. La progression sur un socle de fondamentaux théoriques et de méthodes acquis la première année débouche sans surprise sur des spécialisations en parcours (par exemple master Sciences de l'information et des bibliothèques). En revanche, la progressivité n'est pas toujours très claire et l'existence d'un tronc commun n'est pas non plus toujours aisément identifiable (Histoire, civilisations, patrimoine). Également dans la mention Histoire, civilisations, patrimoine, la répartition entre parcours et options n'a rien de clair, vu de l'extérieur. Il peut aussi arriver que les volumes horaires à l'intérieur d'un même master varient selon les parcours et les sites (master Information, communication) sans explication.

Toutes les formations attestent une dynamique d'ouverture à la recherche aisée à apprécier, mis à part dans le master Humanités numériques, où la part de la recherche n'apparaît pas clairement. L'insertion de la recherche dans l'enseignement se traduit par des dispositifs spécifiques (option recherche pour la professionnalisation dans le master Histoire, civilisations, patrimoine), à travers des travaux ou des méthodologies étroitement liées aux disciplines de communication et information (réalisation de posters, éventuellement aussi participation à des séminaires). Elle fait même l'objet d'une unité d'enseignement spécifique dans le master Sciences de l'information et des bibliothèques. Cette insertion va de pair avec une sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifiques.

La professionnalisation occupe une place importante dans tous les masters : sous forme de projets, travaux de groupes, constitution en agence ou par l'exercice d'une activité professionnelle, et bien entendu grâce à des stages dans les structures proches des métiers visés. Ceux-ci constituent naturellement un lien formation/entreprise très privilégié avec les partenaires de l'environnement socio-économique, et le master Sciences de l'information et des bibliothèques occupe de ce point de vue une position originale en offrant en outre la possibilité d'une formation en alternance. En revanche, la réflexion sur les certifications professionnelles n'est pas mentionnée, les objectifs et modalités d'évaluation des stages et des projets ne sont pas développés. Par ailleurs, les dispositifs de recherche des stages dépendent des Institutions porteuses plus que des formations.

Toutes les formations offrent une accessibilité à des personnes déjà insérées dans le milieu professionnel de la formation continue, ou de la validation d'acquis d'expérience (VAE) et des dispositifs d'équivalence pour les étudiants en reprise d'études.

L'apprentissage de l'anglais et des enseignements en anglais dans certains diplômes (Histoire, civilisations, patrimoine et Information, communication) ouvrent à l'international de même que la possibilité offerte aux étudiants en Sciences de l'information et des bibliothèques de préparer le TOEIC (Test of English for International Communication). Cependant, alors que l'obtention du TOEIC est une obligation pour les étudiants de l'UCLB, elle ne l'est pas pour ceux de l'ENSSIB, ce qui, dans le parcours partagé du master Sciences de l'information et des bibliothèques, crée une inégalité de traitement inexplicée. Les étudiants profitent en outre des possibilités d'accords ERASMUS+, en particulier dans le cas du master Histoire, civilisations, patrimoine, et donc d'une ouverture dès le stage en direction de l'étranger. Si l'on observe des mobilités entrantes relativement importantes dans certains cas (master Histoire, civilisations, patrimoine), les mobilités sortantes sont globalement beaucoup plus faibles malgré des possibilités de stage en plus des séjours ERASMUS+, donc à l'étranger.

Outre sa dimension technique et pratique, l'enseignement numérique, plus ou moins présent selon les objectifs professionnels visés et les disciplines concernées par l'information et le numérique, s'accompagne d'une dimension réflexive et critique spécifique (Sciences de l'information et des bibliothèques, information, communication, humanités numériques).

L'approche par compétences ne fait pas l'objet d'informations mais une « formation en mode projet » est citée en Sciences de l'information et des bibliothèques, qui envisage de nouvelles pratiques pédagogiques ; le recrutement par l'ENSSIB d'un personnel dédié à cette question en souligne la volonté.

Traits caractéristiques du pilotage de cet ensemble de formations.

La composition des équipes pédagogiques met en évidence la forte implication des professionnels dans deux des formations du champ (Sciences de l'information et des bibliothèques et Information, communication) mais moins dans les mentions Humanités numériques et Histoire, civilisations, patrimoine. L'importance et la diversité constatée dans certaines équipes rend parfois difficile l'identification des responsables des différents parcours. La multiplication des sites d'enseignement, parfois à l'intérieur d'une même mention (Histoire, civilisations, patrimoine) complique le pilotage et concerne plusieurs niveaux (par site et pour chaque mention). Ceci n'est pas sans poser des problèmes pratiques, chaque mention, parfois même chaque parcours ayant son organisation propre. Selon les mentions (Humanités numériques, sciences de l'information et des bibliothèques, par exemple) des réunions trimestrielles des équipes pédagogiques assurent une gestion de ces problèmes en cours d'année.

Des conseils de perfectionnement (parfois démultipliés par site et mention comme en Histoire, civilisations, patrimoine) sont organisés pour toutes les mentions du champ. Conformément au cadre national des formations, les étudiants y sont représentés ainsi que les professionnels (sauf pour la mention Histoire, civilisations, patrimoine). L'évaluation des enseignements par les étudiants est organisée, bien qu'il ne soit pas toujours précisé dans quelles conditions elle s'effectue. De façon générale, la complexité de toutes ces formations nécessiterait, au-delà de l'évidente bonne volonté des équipes, de renforcer la coordination au niveau des mentions en harmonisant, voire en mettant tout simplement aux normes, certaines procédures prévues par la réglementation.

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement précisées pour les mentions Histoire, civilisations, patrimoine et Humanités numériques, mais très succinctement présentées en Sciences de l'information et des bibliothèques et très peu développées pour la mention Information, communication.

La mention Sciences de l'information et des bibliothèques est la seule à organiser des dispositifs d'aide à l'entrée et à la réussite en formation au travers d'ateliers de remise à niveau et de tutorat.

Synthèse des résultats constatés dans les formations (réussite, insertion, poursuites, etc.).

Bien que les données disponibles ne soient ni identiques ni homogènes d'une formation à l'autre, on observe un tassement dans deux mentions, Sciences de l'information et des bibliothèques et Histoire, civilisations, patrimoine. Le premier (qui ne met nullement en péril la mention Sciences de l'information et des bibliothèques avec une moyenne de 43 étudiants en M1 (première année) de master) et de 72 en M2 (deuxième année de master) sur les trois dernières années) est explicable par un défaut de communication selon l'équipe de pilotage. Ce qu'elle entend rapidement corriger afin d'accroître sa visibilité et son attractivité. Le second tassement, qui n'est pas expliqué, correspond à une baisse de 70 % sur deux ans en M1 Histoire, civilisations, patrimoine. Il est cependant moins marqué pour l'ENSSIB (- 50 %). Les écarts au niveau de la mention peuvent risquer de compromettre un parcours performant (l'équipe pédagogique les explique par une forte sélectivité, revendiquée comme telle, au niveau du M1). Les deux autres mentions sont soit en hausse (Humanités numériques) soit stables (Information, communication). La création récente de la mention Humanités numériques (2016) invite cependant à la prudence, les abandons ayant été nombreux avant la stabilisation et la hausse des effectifs. Dans le cas de la mention Information, communication, l'attractivité reste forte (400 demandes pour 80 inscrits environ) mais on assiste dans un parcours de M2 à un tassement que n'explique pas l'équipe pédagogique, pourtant volontaire et attentive à faire évoluer le pilotage.

Les trois mentions et le parcours CEI affichent des taux de réussite au diplôme entre 75 % et 100 %.

Le suivi des diplômés varie beaucoup selon l'établissement pilote. A l'ENSSIB, le suivi à six et 18 mois est réalisé par le bureau des stages et de l'insertion professionnelle, et le taux d'insertion professionnelle des étudiants du master Sciences de l'information et des bibliothèques est excellent (100 %) à 18 mois. Le niveau des postes occupés est variable entre le secteur public et le secteur privé mais semble augmenter entre six et 18 mois. Dans le cas du master Histoire, civilisations, patrimoine, le parcours Cultures de l'écrit et de l'image (CEI), pour ce qui concerne l'ENSSIB, est bien renseigné. Le taux d'insertion professionnelle y est bon : 73 % (avec notamment une réussite importante aux concours de conservateur ou de bibliothécaire, d'étudiants diplômés dans le master), dans des types d'emploi correspondant à la formation reçue. Du fait de la nature particulière de la mention Humanités numériques, et de sa création récente, les chiffres d'insertion à 30 mois habituellement retenus, ne sont pas disponibles ; ce qui est regrettable compte tenu du caractère volontairement innovant de la formation. Dans le cas de la mention Information, communication, les résultats

de l'insertion sont tout à fait satisfaisants (90 %), même si le nombre de répondants (67 %) à ce type d'enquête menée par l'Université, relativise un peu les conclusions.

De façon générale, le niveau de satisfaction des étudiants, quand il est mesuré et mesurable, est positif.

CONCLUSION

L'offre de formation du champ Données, documents, numérique et temporalités englobe plusieurs masters dont le périmètre scientifique et professionnel est le suivant : métiers du numérique dans le traitement des documents et des données; de la gestion de fonds patrimoniaux et de collections spécialisées ; des bibliothèques et de la documentation. Ces Masters ne sont pas spécifiques à l'ENSSIB mais celle-ci, en tant qu'établissement de référence au niveau national dans son domaine, y joue un rôle important et fédérateur au sein des universités lyonnaises. Cette offre de formation est riche, cohérente, diversifiée sans doublons et la finalité des diplômes et leurs objectifs professionnels sont clairement définis. La professionnalisation occupe ainsi une place importante dans tous les masters où interviennent de nombreux professionnels des secteurs concernés. L'articulation avec des concours et diplômes professionnels préparés à l'ENSSIB est tout à fait notable. La dynamique d'ouverture à la recherche est aisée et la poursuite d'études en doctorat également possible à l'issue de ces masters.

L'adossement à la recherche est très conséquent, à la fois en interne par le biais du laboratoire propre à l'ENSSIB, le centre Gabriel Naudé, référence dans le domaine de l'histoire du livre et de l'édition et par la participation au laboratoire multitutelle « ELICO » qui rassemble l'ensemble des enseignants-chercheurs en Sciences de l'information et de la communication des Universités Lyon 1, 2, 3, Jean Monnet Saint-Etienne, Institut d'études politiques (IEP) de Lyon et ENSSIB. Toutes les formations du champ sont accessibles à des personnes déjà insérées dans le milieu professionnel, par le biais de la formation continue, ou de la validation d'acquis d'expérience (VAE) et des dispositifs d'équivalence existent pour les étudiants en reprise d'études.

L'ouverture internationale (surtout concernant les mobilités sortantes) reste modeste et pourrait être améliorée. Le pilotage de chaque master suit une organisation propre à chaque établissement porteur, ce qui n'est pas sans poser parfois des problèmes d'harmonisation et d'alourdissement des procédures et génère, s'agissant des modalités d'organisation des formations ou de suivi des diplômés, une certaine hétérogénéité, en termes de données disponibles pour les équipes pédagogiques. De ce point de vue, une simplification et une inspiration prises sur les bonnes pratiques de l'ENSSIB (bureau des stages, suivis à six et à 18 mois pour l'insertion professionnelle...) renforceraient l'attractivité de ces formations

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement(s) : Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; École nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE) ; École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de *Master histoire, civilisations, patrimoine* (HCP) de l'Université Lumière Lyon 2 est une formation en deux ans. Il est rattaché à l'UFR sciences humaines et sociales de l'Université Lumière Lyon 2 mais porté par plusieurs établissements : les Universités Jean Monnet de Saint-Etienne, campus patrimoine Le Corbusier à Firminy, Lumière de Lyon 2, l'ENTPE (École nationale des travaux publics de l'Etat) à Vaulx-en-Velin et l'ENSSIB (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) à Villeurbanne.

Le master HCP comprend trois parcours : *Cultures de l'écrit et de l'image* (CEI) porté par l'Université Lyon 2 et l'ENSSIB; *Management, conservation et réhabilitation des patrimoines matériels et immatériels, métissés de la modernité* (METIS) porté par l'Université Jean Monnet et l'ENTPE ; *Management des patrimoines et paysages culturels* (MACLAND), par l'Université Jean Monnet. Les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent dans un des domaines disciplinaires de la mention peuvent accéder au master. La formation est aussi par la validation d'acquis de l'expérience (VAE), par la validation d'acquis professionnels (VAP) et par la validation d'études supérieures (VES).

En fonction des parcours, la formation a pour objectifs la poursuite d'études (doctorat) comme l'insertion directe des diplômés sur le marché du travail. Le nombre total d'heures d'enseignement en présence peut être évalué en 547 heures. Des stages sont également prévus dans les deux années du master (M), M1 et M2. Il n'est pas précisé s'il existe ou non un enseignement à distance.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs pédagogiques du master sont clairement affichés et il existe une cohérence entre les objectifs et les compétences et les connaissances attendues. Les compétences à acquérir pour chacun des parcours sont clairement présentées : CEI confère les compétences nécessaires à exercer dans le domaine de la gestion et de la valorisation de fonds patrimoniaux (textes et images) ; METIS forme des spécialistes de la conservation, gestion et valorisation des patrimoines des XXe et XXIe siècles ; enfin, MACLAND forme des experts et des gestionnaires en sauvegarde, gestion durable, valorisation et médiation des patrimoines et paysages culturels, capables d'appréhender la complexité des enjeux patrimoniaux.

Les objectifs visés et les enseignements proposés sont cohérents et permettent d'envisager une poursuite d'étude en doctorat ou une entrée sur le marché du travail après le master.

Les renseignements sur les débouchés en matière de métiers et de poursuite d'études se font par le biais de journées spécifiques intégrées à la formation en fonction des parcours.

Positionnement dans l'environnement

Le master a sa propre originalité : il est fondé sur l'ingénierie scientifique et méthodologique des patrimoines matériels et immatériels, culturels et naturels. L'ouverture de la formation dans sa forme actuelle date de 2016, mais certains parcours préexistaient dans d'autres mentions. La formation est bien positionnée au niveau des Institutions d'enseignement supérieur, dans un espace local/régional, national ou international (coopérations avec les Etats-Unis, le Brésil, le Canada, l'Italie, le Portugal, la Roumanie).

Le recrutement des étudiants pour les parcours deux et trois témoigne d'une mobilité entrante importante. Sur 31 inscrits en 2018-2019, 14 étudiants sont Français ; un est Européen mais non Français ; dix étudiants sont non-Européens: Brésil, Etats-Unis, Afrique du Nord, Afrique noire francophone Le niveau de mobilité internationale des enseignants et des étudiants est également important, bénéficiant notamment du programme ERASMUS mundus DYCLAM (dynamique des paysages culturels et gestion du patrimoine). Pour les étudiants, des stages à l'étranger sont également possibles (Etats-Unis, Brésil, Canada, Italie, Portugal, Roumanie ...).

La formation a de bonnes relations et des liens actifs avec les entreprises, associations et partenaires industriels ou culturels. Le master s'appuie aussi sur les structures de recherche actives dans les champs de l'histoire et du patrimoine tant au niveau local et régional, que national et international. On dénombre quatre structures de recherche locales : trois unités mixtes Université/ CNRS (UMR) (EVS ISTHME : environnement-villes-société/ LARHRA : Histoire moderne et contemporaine/ CIHAM : histoire médiévale) ; et une équipe universitaire (EA - centre Gabriel Naudé). Il est également en lien avec l'UMR FEMTO-ST/RECITS de l'Université Bourgogne-Franche-Comté et l'EA CRESAT de l'Université de Haute-Alsace ainsi qu'avec des laboratoires étrangers tel que le LEEM de l'Université Laval au Québec.

Organisation pédagogique

La formation dispensée paraît riche et diversifiée, mais il subsiste certaines incohérences et des difficultés d'organisation interne.

Les enseignements ont lieu sur plusieurs sites avec des interventions ponctuelles ("hors les murs") dans des établissements culturels ou patrimoniaux : à Saint-Etienne, campus Patrimoine Le Corbusier à Firminy, à Vaulx-en-Velin, à Villeurbanne, à l'Université Lumière de Lyon II. Un tronc commun aux différents parcours existe en M1 et en M2 mais rien ne permet de l'identifier clairement. La nature de ses enseignements n'est pas précisée. Il est en outre difficile de savoir sur quels sites ont lieu ces enseignements, d'autant que d'autres sont également mentionnés, en particulier les co-partenaires étrangers (Portugal, Roumanie et Italie).

Les informations fournies ne permettent pas de se faire une idée claire de ce qui est proposé à l'étudiant, ni en M1, ni en M2 et cela malgré un contenu pédagogique riche et varié : les intitulés des cours ne correspondent pas aux descriptifs du tableau des unités d'enseignement (UE). La maquette de M1 est de ce fait difficile à lire et on ne sait pas à quel parcours elle correspond. Il en est de même pour la maquette de M2 qui ne semble présenter que le parcours CEI. Il est également fait état d'options sans que leur articulation avec les parcours soit précisée. Cette dissociation entre parcours et option n'est pas claire. Chaque semestre comporte cinq UE, cependant leurs intitulés ne correspondent pas aux descriptifs du tableau des UE pour la formation. La variation indiquée des crédits ECTS (European Credit Transfer System) en fonction des UE n'est pas précisée dans le tableau récapitulatif des enseignements. Par ailleurs, la structure de la formation indique offre M1 et en M2 une option entre « stage ou recherche », d'une valeur de 30 crédits ECTS chacun, or le stage est obligatoire dans le cadrage national des formations de master.

L'enseignement d'une langue vivante (anglais) apparaît dans le tableau des UE au premier semestre (S1) et au troisième (S3). 20% des cours sont dispensés en anglais. En général, les trois parcours accordent une place importante aux langues étrangères (bien que, l'anglais mis à part, aucune donnée précise ne soit fournie à cet égard). Le volume horaire accordé au numérique dans les différents parcours est difficilement quantifiable, mais plusieurs cours y sont consacrés.

Enfin, les étudiants sont sensibilisés à l'éthique et à l'intégrité scientifique.

Pilote

Le pilotage fait apparaître plusieurs problèmes. L'équipe pédagogique pour 2018-2019 n'est mentionnée que pour les parcours deux et trois. Elle se compose de 18 professeurs dont deux professeurs-invités, neuf maîtres de conférences, huit Professeurs agrégés (PRAG), cinq ingénieurs d'études, trois contractuels et 23 professionnels. Les responsables à l'intérieur des différents parcours sont difficiles à identifier. Il est uniquement mentionné que le pilotage concret est assuré par trois professeurs.

La multiplication de ces intervenants et la multiplicité des sites d'enseignement font douter d'un échange réel à l'intérieur de l'équipe pédagogique, et par conséquent d'un véritable pilotage de la mention.

Il existe un conseil de perfectionnement, ou plus exactement, il existe un conseil par site et un conseil pour l'ensemble du master. Au conseil de perfectionnement sont invités tous les étudiants, tous les enseignants et les personnels administratifs ; il n'est pas spécifié si des personnalités extérieures sont impliquées, et l'on s'interroge donc sur la présence de professionnels. Les jurys sont communs.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont bien établies, ainsi que les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, leur analyse ainsi que les actions du pilotage de la formation (même s'il n'est pas précisé s'il s'agit d'évaluations anonymes). Les informations font également défaut sur la communication aux étudiants.

Il n'est pas fait mention de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite hormis le suivi du directeur de mémoire (ce qui est attendu). Compte-tenu du taux d'échec en M1, cette absence paraît regrettable.

Le supplément au diplôme est fourni: il décrit les connaissances et compétences acquises par l'étudiant et est paramétré dans le système de gestion des notes (APOGEE), selon le modèle EuroPass.

Le master propose des compétences additionnelles en plus des connaissances disciplinaires, grâce aux stages, à la participation à des manifestations patrimoniales, à des participations à des activités professionnelles, à un cours de pratique professionnelle: cependant, le résultat réel de ces actions ne fait pas l'objet d'une évaluation quantifiée.

Résultats constatés

Bien que la formation soit d'un bon niveau, les effectifs de M1 ont subi une baisse significative (- 70%) entre 2016 et 2018 (de 25 à sept étudiants). Les effectifs de M2 sont faibles même si l'on constate une légère hausse (de quatre étudiants en 2016, à 11 en 2018). Cependant, la présentation des effectifs est peu claire, et l'on ignore si ces chiffres font référence au parcours CEI, ou METIS et MACLAND. Il est fait état de 18 inscrits dans le parcours METIS (dont 17 étrangers), six dans le parcours MACLAND (dont trois étrangers), sept dans l'option PATRINUM (dont un étudiant étranger) et zéro dans l'option PATRILANG. L'effectif global de ces deux parcours serait donc de 31 étudiants.

Le taux de réussite en M1 est faible : 32 % en 2016 et 47,6 % en 2017. Ces données interrogent: ces faibles résultats sont analysés par l'équipe pédagogique comme la volonté de maintenir les effectifs à un niveau raisonnable, et surtout compatibles avec un enseignement innovant et interactif.

Les taux de réussite au diplôme sont en revanche assez bons et pour le parcours CEI, le taux d'insertion professionnelle est de 73% (notamment un taux de réussite élevé aux concours de conservateur ou de bibliothécaire d'étudiants passés par le master). Le type d'emploi correspond à la formation donnée par le master. Compte-tenu des données disponibles, il reste toutefois difficile de quantifier exactement et de manière fiable, le taux d'insertion professionnelle tous parcours confondus. Le niveau de satisfaction des étudiants n'est pas non plus encore mesuré.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des parcours à objectifs véritablement professionnalisants.
- Des enseignements riches et diversifiés.
- Une approche multidisciplinaire.

Principaux points faibles :

- Un manque de lisibilité de la formation (entre les parcours CEI, METIS, MACLAND ; entre les options PATRINUM et PATRILANG).
- Une carence du pilotage à l'échelle de la mention.
- Une érosion très nette des effectifs.
- Une faiblesse de réussite.
- Une ouverture à l'international qui ne concerne que la mobilité entrante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les enseignants impliqués dans le master montrent qu'ils sont suffisamment conscients des problèmes et souhaitent rechercher les mesures à mettre en œuvre pour les résoudre. Il conviendrait de revoir le pilotage de la formation de façon à préciser ce qui relève des parcours ou des options, à harmoniser les ECTS et la gestion des stages en fonction des parcours, de façon à proposer une maquette claire. Pour ce faire, le rôle du conseil de perfectionnement gagnerait à être revu et son fonctionnement renforcé. Une attention toute particulière devrait enfin être portée aux causes de la baisse des effectifs et aux moyens d'y remédier. Il est également suggéré d'améliorer la promotion du master au travers d'une communication plus efficace.

MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Établissement(s) : Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2 ; École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) ; École normale supérieure de Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'objectif du master *Humanités numériques* est de préparer aux fonctions de niveau cadre qui nécessitent de comprendre de manière technique et critique les données et les documents numériques, les outils qui les produisent, leurs mises en discours, leurs représentations, leurs analyses et leurs usages, ou encore leur économie (éditions savantes, médias numériques, données ouvertes, datajournalisme, recherche...). Il est proposé en complément d'un master déjà validé ou en double-diplôme avec inscription principale en mentions *Histoire, sciences de l'information et de la communication, anthropologie, sociologie, archéologie, informatique*, etc. L'inscription à la formation est également possible pour les étudiants en formation continue. Les cours ont généralement lieu le lundi à l'ENSSIB, même s'ils peuvent occasionnellement avoir lieu sur les campus des Universités Lyon 2, Lyon 3 et de l'ENS de Lyon.

ANALYSE

Finalité
La finalité de la formation est clairement exposée et bien articulée aux emplois visés. Le choix d'offrir la formation en complément à un autre diplôme de master est clairement annoncé mais le choix de ce positionnement pourrait être davantage argumenté, et il ne doit pas toujours être facile de réaliser deux masters simultanément. Les enseignements sont cohérents et pertinents par rapport aux objectifs professionnels.
Positionnement dans l'environnement
L'environnement scientifique et pédagogique est favorable à ce master dont la création résulte d'une réflexion aboutie sur son positionnement. Le fait que l>IDEX (initiative d'excellence) lyonnais ait un axe Humanités numériques, qu'il y ait quatre établissements porteurs, 12 laboratoires universitaires d'adossement et un externe (TUBÀ - laboratoire d'expérimentation et d'innovation urbaines) et trois Écoles doctorales partenaires constituent des conditions favorables que l'équipe qui anime le master a su fédérer. L'absence d'autre formation comparable à proximité (les plus proches étant à Paris et Montpellier) est également une condition favorable à la création de la première année de master (M1) en 2016 et de la seconde (M2) en 2017. Le fait de mobiliser des représentants des infrastructures de recherche, des plateformes d'édition, du monde professionnel dans le conseil de perfectionnement témoigne par ailleurs de la bonne réception de la formation dans le domaine.

Enfin, le partenariat en cours de déploiement avec l'Université d'Ottawa (réputée dans le domaine) montre l'ambition de la formation lyonnaise de prendre place aux côtés des plus reconnus. Il n'est cependant pas fait mention d'autres partenariats internationaux. L'ensemble de l'exposé relatif au positionnement exprime la possibilité d'arrimage scientifique auprès de nombreuses disciplines, mais l'environnement socio-économique ou culturel local paraît absent.

Organisation pédagogique

La formation présente tout ce qui est actuellement attendu au croisement des mondes numériques et des sciences humaines et sociales (un bon équilibre entre professionnalisation et recherche, un enseignement d'anglais et d'autres en anglais, des enseignements associés à des compétences repérées et une composante internationale avec quelques stages à l'étranger) tout en gérant sa spécificité de double diplôme (un stage et un mémoire validés dans les deux masters) et en veillant à ne pas s'éparpiller (unité visée de lieu d'enseignement, salle polyvalente permettant tous les types d'enseignements). La formation est concentrée sur une journée d'enseignement hebdomadaire, afin de laisser les étudiants disponibles soit pour leur master disciplinaire soit pour une activité professionnelle, puisqu'elle est suivie en formation initiale ou continue. La formation est, bien sûr, ouverte aux situations spécifiques, pour les salariés en reprise d'étude ou aux situations de handicap.

La place de la recherche est difficile à apprécier du fait de l'articulation avec les doubles-diplômes domaniaux, mais elle semble réelle. C'est-à-dire que l'adossement à un grand nombre de laboratoire permet d'ouvrir un grand nombre de possibilités et d'innovation, et que la réalisation d'un seul mémoire est appréciable, mais la co-construction du dit mémoire de recherche entre les deux masters pour les étudiants en formation initiale n'est pas précisée.

Le numérique est constitutif des thèmes et moyens de la formation, notamment pour les enseignements, avec un socle basal sur les fondamentaux en humanités numériques, mais aussi dans la forme, les cours ayant lieu dans des salles "mixtes" équipées de grandes tables et d'ordinateurs portables, ce qui permet de varier les activités pédagogiques. Les étudiants ont accès à une dimension internationale, notamment par le biais d'un stage obligatoire.

Pilotage

La formation présente un pilotage efficient, bien qu'elle soit coportée par quatre responsables, un par établissement, celui de l'Université Lyon 2 étant le coordinateur principal. Le pilotage de la formation donne lieu à quatre à cinq réunions annuelles entre le comité de pilotage (janvier et mars), le conseil de perfectionnement (au printemps), la commission pédagogique de recrutement (juillet et septembre) et le jury de diplôme. La constitution du conseil de perfectionnement est conforme aux attendus, mais les comptes rendus sont absents au dossier et on ignore donc son efficacité. Chaque enseignement donne lieu à une évaluation anonyme, et les résultats sont fournis en annexe, ce qui soutient favorablement le processus d'évolution de la formation, notamment au niveau de la cohérence globale du master.

Le tableau de l'équipe pédagogique ne mentionne que des enseignants-chercheurs, où les quatre établissements sont représentés, et l'absence d'intervenants du monde professionnel est surprenante.

Les évaluations se font en contrôle continu. La maquette de formation est déclinée en compétences, qui sont particulièrement bien explicitées. Le dossier n'évoque malheureusement pas de supplément au diplôme ou de portefeuille de compétences, ni d'aide à la réussite autre que l'accompagnement attentif des étudiants.

Résultats constatés

La formation est récente (1er M1 en 2016), et ses effectifs sont en hausse : 14 à 17 en M1 sur trois ans, six à 12 en M2 sur deux ans. Ces hausses sont à lire peut-être au regard de la grande quantité d'abandons dans le M1 de 2016 (7), réduite à un en 2017 et aucun en 2018. L'équipe dit veiller à élargir les effectifs, mais elle a surtout déjà réussi à stabiliser en formation les inscrits.

Une politique d'extension du nombre de formations avec lesquelles un accord de double-diplômation est mis en place est affichée. Sept mentions sont actuellement double-diplômantes, avec une prédominance dans les effectifs des étudiants d'information et communication, d'histoire – plusieurs mentions – et de sociologie).

Les données concernant l'insertion professionnelle des premiers étudiants diplômés aideront à affiner les champs professionnels ciblés. Des poursuites doctorales sont mentionnées, mais non détaillées.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte articulation entre les *Humanités numériques* et plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales (sept mentions de master impliquées dans la double diplomation, d'autres à venir).
- Pilotage bien articulé, mobilisant des représentants des quatre établissements, avec différents comités permettant une bonne cohérence.

Principaux points faibles :

- Manque de liens avec le monde socio-économique et culturel.
- Encore peu de mobilité internationale.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il s'agit d'une offre de formation originale, en développement, où le recul manque pour une analyse précise. La volonté d'amplification des relations de double-diplômation avec d'autres mentions est propice à l'augmentation visée des effectifs (du moins tant que la diversité des étudiants est dynamisante pour le collectif). Le possible partenariat avec l'Université d'Ottawa est judicieux et pourrait être étendu à d'autres Universités et peut-être d'autres institutions ou grandes entreprises. Il serait d'ailleurs opportun d'ouvrir la formation au monde professionnel, au niveau des conseils et bien sur des intervenants. Le pilotage du master semble en capacité de faire face à de tels défis.



Département d'évaluation des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) ; Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; École normale supérieure de Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Information, communication* vise à former des professionnels de niveau cadre aux métiers de la communication éditoriale et médiatique, de l'information et du design ; le numérique en constituant le socle. Il compte quatre parcours : *Médiations urbaines, savoirs et expertise* (MUSE) ; *gestion éditoriale et communication Internet* (GECI) ; *design de communication : innovation et médiation numérique* (IMN) ; *design de communication : management et marketing digital*. (MMD). Ouvert en présentiel, en formation initiale et accessible en formation continue, il articule formation scientifique et formation professionnelle

ANALYSE

Finalité

Les orientations du master (approche pluridisciplinaire en sciences humaines incluant l'informatique), autant que les savoir et savoir-faire développés dans les domaines du numérique abordés sont bien présentés, en situant la formation dans le prolongement de la licence *Information, communication*. Le master est adossé à un laboratoire universitaire (EA 4147 ELICO : équipe de recherche de Lyon en sciences de l'information et de la communication), qui rassemble tous les enseignants chercheurs issus de cinq établissements lyonnais (Lyon 1 / Lyon 2 / Lyon 3 / École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques - ENSSIB / Institut d'études politiques - IEP). L'ensemble des enseignants-chercheurs du master relève de la 71e section du conseil national des Universités (CNU) en charge de cette discipline.

Le tout est cohérent en termes d'équilibre eu égard à la vocation du master. Le parcours « *Management et marketing digital* » semble accorder moins de place à la dimension recherche, en adoptant une approche résolument pratique.

Les parcours sont habilités par les Universités Jean Monnet de Saint-Etienne (rattachement à Télécom Saint-Etienne (TSE) et l'Institut d'administration des entreprises (IAE) selon les parcours) et l'Université Lyon 2 (rattachement à l'Institut de la communication (ICOM) et partenariats avec Lyon 3 et l'ENSSIB). L'ICOM, TSE et l'IAE sont très présents dans les maquettes d'enseignement, prouvant ainsi leur investissement dans les formations et donnant une lisibilité claire pour les étudiants.

Positionnement dans l'environnement

La présentation de la variété des autres formations qui peuvent être rattachées au vaste champ de *l'Information, communication* à l'Université de Lyon (six autres au total) permet de bien situer la mention et d'en estimer la complémentarité. On peut regretter que le positionnement de la mention par rapport à d'autres formations situées hors de la région ne soit pas davantage précisé.

Les types d'emplois visés par chaque parcours sont spécifiés. Si certains sont bien distincts par les attendus et missions, les métiers des deux parcours *Design de communication* (IMN / MMD) se recoupent (chef de projet numérique / chef de projet digital ; consultant /consultant en communication digitale). On notera aussi l'existence d'un parcours de *Communication digitale* dans le master *Communication des organisations* dont les débouchés visés sont proches ;

De nombreux partenariats apportés par les co-accréditants sont cités, susceptibles d'offrir aux étudiants des bourses, des collaborations en R&D (recherche et développement), ainsi que des activités pédagogiques stimulantes (workshop innovation d'usage, plateforme universitaire d'innovation, accès aux pré-fabriques de l'innovation...), une aide à la recherche de stages et d'emplois. La possibilité de conjuguer les réseaux professionnels de chaque structure est aussi évoquée. Dans tous les cas, la région Rhône-Alpes-Auvergne est riche en opportunités professionnelles, scientifiques et de collaborations sur lesquelles les porteurs de la mention et des parcours peuvent s'appuyer.

Audit de positionnement territorial (Saint-Etienne), connexion avec le cluster numérique de la région Rhône-Alpes-Auvergne, veille stratégique sur les métiers, présence des professionnels dans le conseil de perfectionnement contribuent à assurer aux parcours une cohérence avec le terrain régional.

L'adossement à la recherche est garanti par le laboratoire ELICO. Ses thématiques sont en phase avec les besoins des parcours. Les apports de la recherche au master sont bien présentés. L'entrée en doctorat est encadrée par un dispositif de contrat doctoral d'Université notamment sur concours.

Les collaborations internationales sont classiques : ERASMUS et ERASMUS + entrants et sortants, mais aussi nombreuses (53 accords pour l'ICOM). Le parcours MUSE peut être réalisé dans le cadre d'un double-cursus intégré franco-allemand « *Études interculturelles franco- allemandes* », associant l'Université de Fribourg-en-Brigau (Allemagne), Lyon 2 et l'ENS Lyon, ce qui constitue une opportunité pour les étudiants du parcours. Un accord existe également avec l'Université Pontificale Bolivarienne de Medellin. Le dossier fait état d'un dispositif de bourses qui se renforce et d'un suivi organisé des parcours de mobilité.

Organisation pédagogique

Globalement, les parcours cherchent en première année (M1) un équilibre entre prérequis théoriques et pratiques préparatoires aux métiers visés et accordent une place plus forte aux logiques de projet en seconde année (M2). Les parcours lyonnais ont en particulier structuré un socle de fondamentaux théoriques et de méthodes de recherche très clair. Les masters de Saint-Etienne sont nettement moins lisibles sur ce point, même si quelques cours, plus théoriques, peuvent être rattachés à un socle de fondamentaux relevant de la 71e section.

Il est à noter que le nombre d'heures offert aux étudiants varie d'un parcours à l'autre de manière parfois considérable (508 heures : MUSE et 762 heures : *Innovation et médiation numérique*), sans explication aucune; les deux formations de Saint-Etienne sont les plus consommatrices d'heures.

Le dossier accorde une place importante à la présentation des multiples modalités de professionnalisation mises en œuvre, ainsi qu'aux activités liées à la recherche et à la dynamique d'ELICO. L'ensemble combine des approches attendues, désormais rôdées et répandues, mais aussi des initiatives plus originales qui montrent une dynamique réelle (la constitution en agence par exemple), étant entendu que le travail de groupe est volontairement privilégié dans le cadre de la professionnalisation recherchée.

L'ensemble des formations bénéficie des dispositifs d'accueil prévus pour les étudiants en situation particulières (handicap, sport de haut niveau, salariés...). La mention reçoit des étudiants en formation continue et en reprise d'études. Même peu nombreuses, les cédures sont possibles. Elle est accessible par le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE).

La variété des structures de stages, bien présentée, et la possibilité d'en effectuer un à l'étranger sont des atouts à disposition des étudiants pour personnaliser leurs parcours. On peut cependant regretter qu'il n'y ait pas d'harmonisation entre les parcours puisque puisqu'en M1 le stage n'est pas partout obligatoire.

L'offre en matière d'apprentissage des langues est classique et adaptée aux besoins : cours d'anglais inscrits

dans la maquette, cours au centre de langues, dispositif d'auto-formation. Quelques essais de cours en anglais sont repérables, mais restent limités.

La mention s'appuie classiquement sur les dispositifs numériques mis à disposition par les établissements de rattachement (outils généraux de type ENT ou moodle) qu'elle associe avec des enseignements plus poussés et une démarche critique.

Les ressources électroniques lyonnaises ne sont en revanche pas accessibles aux étudiants de Saint-Etienne. La procédure Sesame permet de créer un compte informatique Lyon 2 (boîte mail, accès intranet, Moodle...) aux étudiant.es des mentions co-accréditées qui font la demande :

<https://sesame.univ-lyon2.fr/>

Une attention particulière est apportée au mémoire, comme le montre la composition du jury.

Pilotage

La formation théorique, réflexive ou liée à la recherche, est essentiellement assurée par 27 enseignants-chercheurs (dont neuf professeurs) et cinq enseignants temporaires (ATER). 30 professionnels, un professeur associé à temps partiel (professionnel-PAST) et sept autres intervenants extérieurs concourent pour les parties professionnelles ; l'ensemble est cohérent et traduit un équilibre global.

Les enseignements sont assurés à Télécom Saint-Etienne et à l'IAE de Saint-Etienne pour les deux parcours de « *Design de communication* » et sur deux à trois sites différents pour les autres parcours lyonnais, ce qui génère des contraintes et des difficultés en particulier pour tout ce qui relève de l'accès à la documentation.

Le pilotage, du fait du nombre d'établissements impliqués et de la dispersion géographique, s'effectue à deux niveaux. Chaque parcours a son responsable qui prend en charge l'ensemble des tâches relevant du pilotage direct du parcours. La convention-cadre définit le pilotage d'ensemble de la mention. Le dossier présente le tout clairement. L'ensemble de ce dispositif complexe paraît cependant cohérent. Le conseil de perfectionnement (annuel) est conforme dans ses modalités aux règles nationales et permet une contribution des étudiants et des acteurs professionnels à l'analyse du fonctionnement de la mention et à la prise de décisions. La présentation par les responsables des « faiblesses », des « opportunités » et des « menaces » sur la formation traduit avec lucidité et grande honnêteté la volonté de combler les manques (espaces d'enseignements dédiés insuffisants, écarts de volumes horaires entre les parcours, suivi inter-établissement insuffisant, manque de cours en anglais, etc.). On regrette cependant que le constat fait du retrait de l'ENS du parcours « *Architecture de l'information* » ne soit pas commenté (sinon par une formule elliptique « sur décision de l'ENS »).

Résultats constatés

Le recrutement est opéré via e-candidat. La mention attire de nombreuses candidatures (415 en 2018 en M1, 82 retenues), dont 10 à 15% d'étudiants étrangers inscrits les trois dernières années). S'il ne semble pas y avoir d'inquiétude particulière pour la mention, les chiffres du parcours IMN indiquent un très fort tassement des inscriptions en M2 en 2017, tassement qui n'est pas expliqué.

Les taux de réussite sont bons (80 à 89% depuis 2016). Les résultats de l'insertion sont tout à fait satisfaisants, même si le nombre de répondants à ce type d'enquête menée par l'Université interdit d'en tirer de grandes conclusions. Il est fait état d'une enquête pilotée par la formation mais la présentation de ses modalités et des résultats rend difficile toute conclusion, même si l'impression est positive. Les évaluations de la mention par les étudiants (du moins par ceux qui répondent) ne montrent aucun problème particulier lié à la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Dynamisme des partenariats et adossement solide à une structure de recherche.
- Equilibre général entre recherche et formation et la progressivité des modalités pédagogiques.
- Double cursus franco-allemand et ouverture internationale.
- Capacité d'auto-analyse de l'équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

- Faible identification des débouchés de certains parcours.
- Présentation lacunaire de certains parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation qui bénéficie d'une base solide et comporte d'indéniables atouts, de bonnes possibilités de débouchés et une structure cohérente, aurait intérêt à travailler sur l'harmonisation entre les Universités partenaires afin d'affiner le pilotage (suivi des diplômés, contraintes de site, identification de certains débouchés). Le site de Saint-Etienne apparaît un peu en retrait. L'analyse critique de l'équipe montre qu'elle en a les moyens et la volonté. Une ouverture sur la formation en alternance serait dans un second temps une piste intéressante.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHÈQUES

Établissements : Université Claude Bernard Lyon 1 ; École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Sciences de l'information et des bibliothèques* porté par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) et l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL), propose un parcours en première année (PANIST) et quatre parcours en deuxième année. Trois d'entre eux, *Archives numériques* (ARN), *Politique des bibliothèques et de la documentation* (PBD) et *publications numériques* (PUN) sont dispensés par L'ENSSIB. Le dernier, *Sciences de l'information et des bibliothèques – Information scientifique et technique* (SIBIST), est dispensé à la fois par l'ENSSIB et l'UCBL. Les enseignements ont lieu sur le site Lyon – Saint-Etienne. Le master est accessible en formation initiale, formation continue, en alternance et par validation des acquis de l'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité
<p>Les finalités de la formation sont l'insertion professionnelle dans les secteurs visés par les parcours, et la recherche à travers la poursuite d'études.</p> <p>Les connaissances développées par les étudiants au cours de la formation sont clairement identifiées. Elles varient selon les contextes professionnels visés : la gestion professionnelle de l'information (entendue selon les sciences de l'information et de la communication) autrement dit la documentation d'entreprise, la gestion des bibliothèques et, plus largement, de toute structure documentaire, étant entendu que les technologies numériques ont fait très fortement évoluer le paysage professionnel et académique. Les compétences transversales et professionnelles font l'objet d'une déclinaison spécifique pour chaque parcours en master 2 et correspondent au niveau de postes attendu à la sortie du master. La poursuite d'études en doctorat est également possible à l'issue de la formation et n'est pas incompatible avec les enseignements qu'elle propose.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement de la formation au niveau local est clair et met bien en valeur sa spécificité par rapport à d'autres formations en <i>Sciences de l'information et de la communication</i> délivrées par l'Université de Lyon. Au niveau national, les Universités proposant une telle mention sont identifiées (l'ENSIBB, l'UCBL et l'Université d'Angers).</p>

Un positionnement plus net par rapport aux autres mentions (*Sciences de l'information communication* et *information-documentation*) offrant des parcours avec les mêmes finalités professionnelles aurait été bienvenu, même si l'ENSSIB est l'Institution de référence en la matière.

Les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation appartiennent à un laboratoire multitutelle cofinancé, entre autres, par l'ENSSIB et l'UCBL et intègrent dans leurs enseignements leurs travaux de recherche.

Le master bénéficie des conventions de l'ENSSIB avec des Institutions culturelles locales et nationales (par exemple la bibliothèque de France, la bibliothèque publique d'information, la bibliothèque municipale de Lyon). Du fait de la réputation de l'établissement, des relations avec de nombreux acteurs des secteurs public et privé (la liste en est fournie), permettent, même si elles ne sont formalisées, de garantir un éventail de projets et/ou stages à disposition des étudiants. L'ENSSIB dispose d'un bureau des stages et de l'insertion professionnelle.

La mobilité et les partenariats à l'international pour les personnels sont bien développés grâce à la politique de l'ENSSIB dans ce domaine. Rien ne figure sur ce point concernant l'UCBL. Différentes actions destinées à favoriser la mobilité étudiante sont décrites et témoignent de la volonté d'accompagner en ce sens les étudiants qui le souhaitent. Peu d'étudiants étrangers (quatre à six par an) intègrent également la formation, du fait sans doute d'un manque reconnu de communication.

Organisation pédagogique

Le master peut être suivi selon diverses modalités, marque du souhait d'ouvrir la formation à différents publics : formation initiale, formation continue, alternance et VAE. Le master est délivré régulièrement par le biais de la VAE (entre 30 et 40 CV de candidats potentiels chaque année, actuellement une dizaine de dossiers sont en cours de validation) et les candidats peuvent bénéficier de l'appui d'un service dédié de l'ENSSIB. La formation est également en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap (enseignements adaptés si nécessaire, et référente handicap en charge de leur mise en œuvre).

Après la première année commune (M1), la spécialisation, présentée en M1 aux étudiants, s'opère en deuxième année (M2) suivant quatre parcours. Les enseignements de master 2, quel que soit le parcours, adoptent une structure d'unités d'enseignement (UE) similaire, permettant notamment de conserver une place identique à la recherche, aux langues et au stage (pour les étudiants qui ne suivent pas le master en alternance).

Outre des UE tournées vers la recherche, les étudiants peuvent participer à des séminaires et à des journées d'étude organisées par le laboratoire ou par l'ENSSIB.

La formation à la recherche se fait aussi par le biais d'une UE spécifique, qui permet aux étudiants de réaliser chaque année un poster scientifique en M1, et qui peut être valorisé dans un congrès international, ainsi que par un mémoire en M2 dont la réalisation est encadrée par un membre de l'équipe pédagogique. Ces travaux sont l'occasion d'une sensibilisation à la déontologie de la recherche scientifique.

L'articulation de l'ensemble fait l'objet d'une attention constante et revendiquée.

Les stages et l'alternance sont au service d'une professionnalisation réelle des étudiants, qui s'appuie aussi sur des projets exécutés au cours de la formation pour des organisations partenaires. Le stage, optionnel en M1, est obligatoire en M2. La formation par alternance n'a pas été ouverte au même moment par l'UCBL et l'ENSSIB. Elle a été introduite progressivement au sein de la mention avec un élargissement à tous les parcours et une diversification des modalités (contrats de professionnalisation et apprentissage). Le souci de régulation et de planification destinées à permettre un rythme d'alternance adapté est réel. L'ENSSIB n'expérimente cette planification que depuis 2019-2020 mais il n'est pas précisé depuis quand l'UCBL l'a mise en œuvre.

Le numérique, constitutif des métiers visés par le master, y occupe une place importante. Outre les dimensions techniques et pratiques, une approche réflexive solide y est intégrée. Parc informatique, logiciels, et plateformes numériques pour la mise à dispositions de contenu viennent en appui de la formation. La mobilisation des outils dans la pédagogie et dans les modalités d'enseignement reste toutefois à développer. Si la "formation en mode projet" est citée, de nouvelles pratiques pédagogiques sont envisagées et le recrutement par l'ENSSIB d'un personnel dédié à cette question en souligne la volonté.

La dimension internationale passe par les UE obligatoires de langue vivante et la possibilité offerte de stages à l'étranger. Les étudiants peuvent également préparer le TOEIC, l'inscription étant prise en charge par les établissements.

Toutefois, curieusement la validation du TOEIC n'est obligatoire qu'à l'UCBL, ce qui, dans le parcours partagé par l'ENSSIB et l'UCBL, crée une inégalité de traitement inexplicable entre les étudiants.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée d'un vivier d'enseignants-chercheurs et de professeurs associés à temps partiel (professionnels PAST) conséquent (plus d'une centaine d'intervenants réguliers dont neuf enseignants-chercheurs). Les intervenants professionnels sont nombreux, en raison de la forte dimension professionnalisante du master. Leurs qualifications et expériences sont adaptées au niveau attendu de leurs interventions. La part des enseignements qu'ils assurent est très variable d'un parcours à l'autre de master 2 (entre 30 et 70 %), ce qui pourrait déséquilibrer le ratio entre intervenants académiques et professionnels pour un diplôme de niveau master.

A l'échelle de l'ENSSIB (il n'est pas précisé pour l'UCBL), une commission pédagogique coordonne l'ensemble des problématiques de formation. Les étudiants n'y sont pas représentés. Au niveau de la mention, un conseil de perfectionnement a été créé très récemment (juillet 2019). Les étudiants y sont associés comme les professionnels. Pour la régulation en cours d'année, des réunions trimestrielles de l'ensemble de l'équipe ont lieu. L'évaluation des enseignements par les étudiants est variable d'un parcours à l'autre et gagnerait à être formalisée.

Les modalités d'évaluation des acquis des étudiants sont présentées succinctement. Si un référentiel de compétences existe pour la mention, et doit être intégré au supplément au diplôme à partir de 2019, sa déclinaison au niveau des UE n'est pas indiquée et aucun outil permettant aux étudiants de se positionner par rapport à ce référentiel n'est mentionné.

Différents dispositifs (tutorat, atelier de mise à niveau) mis en place en 1ère et 2nde année, facilitent l'entrée dans la formation et garantissent efficacement l'acquisition des connaissances nécessaires pour intégrer les enseignements ensuite proposés.

Résultats constatés

Pour la période 2016-2019, les effectifs de la mention sont en moyenne de 43 étudiants en M1 et de 72 en M2 (le M2 PUN dispose du groupe le moins important, neuf étudiants seulement contre 24 pour le M2 SIBIST). Le nombre de dossiers de candidature, en baisse, est interprété par les responsables comme la conséquence d'un défaut de visibilité et non d'attractivité. La position particulière de L'ENSSIB, organisme de référence en matière de formation en sciences de l'information et des bibliothèques valide cette hypothèse. L'ENSSIB a mis en place une stratégie de communication afin d'enrayer cette situation. Malgré cette baisse, les effectifs sont similaires à ceux qu'on observe au niveau national dans les formations du même type. Le taux de réussite au diplôme est satisfaisant (autour de 75 % en moyenne) mais peut varier de manière conséquente d'un parcours à l'autre.

Le suivi des diplômés est particulièrement bien mis en œuvre, grâce à une enquête à six et 18 mois réalisée par le bureau des stages et de l'insertion professionnelle de L'ENSSIB. Les données disponibles sont très riches et attestent un excellent taux d'insertion professionnelle des étudiants, de 100 % à 18 mois pour la plupart d'entre eux. Le niveau des postes occupés est variable entre le secteur public et le secteur privé mais semble augmenter entre six et 18 mois. Le fait que ces chiffres soient toutefois globalisés (privé et public) dans l'enquête à 18 mois ne permet pas d'en être certain. Ce niveau dans le secteur public n'est pas pleinement en adéquation avec un diplôme de master mais correspond à la réalité actuelle du terrain. Plusieurs poursuites d'études en doctorat sont indiquées, ce qui tend à montrer la réussite de la formation sur ce point également.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une mention équilibrée entre professionnalisation et formation à la recherche.
- Une excellente insertion professionnelle.
- Un environnement de formation solide porté par un établissement de référence.
- Une équipe pédagogique solide.

Principaux points faibles :

- Une coordination insuffisante de la mention entre UCBL et l'ENSSIB.
- Une communication externe insuffisante en direction des candidats potentiels.

- Des pratiques d'évaluation et de pilotage à normaliser sur quelques points (conseil de perfectionnement trop récent pour être efficace).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Bénéficiant grâce à l'ENSSIB, reconnue nationalement et internationalement pour son expertise, d'un environnement de formation de référence, et disposant de nombreux services d'appui dédiés, la mention *Sciences de l'information et des bibliothèques* propose des enseignements adaptés à la réalité professionnelle, ce dont témoigne l'insertion professionnelle réussie des diplômés. Le pilotage et l'organisation pédagogique peuvent encore gagner en qualité et le dossier d'auto-évaluation donne à voir des évolutions en cours en ce sens. Le tableau réalisé à l'aide de la matrice SWOT proposé est bienvenu et offre une réflexivité essentielle. Il identifie des actions envisagées : en particulier une meilleure coordination entre les deux établissements, une volonté de formaliser plus nettement les accords avec les entreprises, un renforcement du rôle du conseil de perfectionnement, développer l'apprentissage.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Campagne d'évaluation Hcéres vague A 2019-2020

Rapport d'évaluation du champ de formations et des masters de l'Enssib 2020

Observations sur le rapport

Date : 28 septembre 2020

L'Enssib remercie vivement le Hcéres de l'attention qu'il a accordée aux rapports d'auto-évaluation des formations produits par l'école et ses partenaires universitaires, ainsi que pour la qualité des observations produites dans le rapport final d'évaluation portant sur son unique champ de formations *Données, documents, numérique et temporalités*.

Elle se félicite notamment de l'avis global qui approuve sa stratégie de développement et confirme son statut d'établissement de référence au niveau national dans son domaine. Elle apprécie que son offre de formation soit jugée riche, cohérente et diversifiée et ses spécialisations, pertinentes. Le travail mené par l'école afin de concilier, malgré un cadre d'exercice parfois contraignant, sa charge d'école d'application nationale avec ses missions universitaires nous semble ici pleinement reconnu.

L'Enssib accorde des moyens similaires aux différentes mentions de master dans lesquelles elle inscrit des étudiants. A cet égard, elle confirme que l'ensemble de ses étudiants bénéficient des dispositifs d'aide à la réussite, et non seulement ceux de la mention *Sciences de l'information et des bibliothèques* (SIB). Si les dispositifs décrits dans le rapport de la mention SIB n'ont pas été repris en tant que tels dans le rapport du champ de formations, il s'agit d'une imprécision de notre part car ils sont également proposés aux étudiants de l'Enssib et de Lyon 2 inscrits dans le master *Histoire, civilisations, patrimoine, parcours Cultures de l'écrit et de l'image* (HCP – CEI).

Le rôle fédérateur que l'Enssib est susceptible de jouer dans son champ de formations gagnerait sans doute à être mieux reconnu par certaines des universités partenaires. L'école peine parfois à intervenir dans les parcours de master dans lesquels elle n'inscrit aucun étudiant et ne dispense aucun cours. Ceci peut expliquer au moins en partie les différences que les évaluateurs ont pu, à juste titre, noter d'un rapport de mention à l'autre. La nécessité de regrouper au sein d'une même mention portée par la ComUE des parcours autrefois dispensés sans lien les uns avec les autres a pu conduire à des disparités de fait : si le parcours *Cultures de l'écrit et de l'image* de la mention *Histoire, civilisations, patrimoine* est fortement coordonné entre l'Enssib et l'Université Lumière Lyon 2, ce parcours n'a que peu de liens avec les parcours et options dispensés par l'Université de Saint-Etienne dans cette mention, l'éloignement géographique ne favorisant pas non plus les

mutualisations. Nous ne pouvons que souscrire à la remarque d'ensemble du Hcéres qui appelle à une réflexion plus globale sur le pilotage des mentions de master au niveau de la ComUE.

L'Essib prend bonne note du constat émis quant à la faible ouverture internationale de ses diplômes de master. Elle explique ce résultat autant par les difficultés organisationnelles pointées dans le rapport que par le manque de perspective auquel elle fait face pour améliorer le financement de ces mobilités, qu'elles soient entrantes ou sortantes. Elle souhaite cependant porter à la connaissance du Hcéres que la nouvelle direction de l'Essib a d'emblée souhaité faire évoluer l'ensemble de la stratégie internationale de l'établissement et a, pour cela, nommé la chargée de mission « relations internationales » au sein du comité de direction de l'établissement. Les restrictions apportées aux déplacements, liées à la pandémie de covid-19 que nous subissons depuis plusieurs mois, continuent cependant à freiner les mobilités ainsi que le recrutement d'étudiants internationaux. Au-delà de ces difficultés que nous espérons conjoncturelles, l'objectif reste bien de développer l'ouverture internationale de l'école, notamment en direction des étudiants francophones.

L'Essib reconnaît également devoir trouver le moyen d'améliorer l'évaluation de ses formations par ses élèves et ses étudiants. Ce chantier, ouvert à plusieurs reprises par la direction des études et la commission pédagogique de l'établissement, se heurte à des difficultés pratiques : il doit être mené à bien.

Nous nous interrogeons cependant sur la recommandation qui nous est faite de mettre « aux normes certaines procédures prévues par la réglementation » (Rapport, p. 7). Nous notons cependant que le rapport fait état dans sa conclusion des bonnes pratiques de l'Essib.

Pour ce qui concerne la synthèse des résultats constatés, l'Essib souhaite enfin porter à la connaissance des évaluateurs que la campagne de communication dynamique qu'elle a mise en place afin de préparer la rentrée universitaire 2020 lui a permis d'obtenir un redressement immédiat du nombre d'inscrits en première année de master : les actions entreprises dans ce domaine ont vocation à être poursuivies et amplifiées.

Les équipes de l'Essib trouvent dans ce rapport du Hcéres matière à améliorer encore une offre de formation dans le champ *Données, documents, numérique et temporalités* dont la solidité et la cohérence sont réaffirmées.

Concernant le rapport d'évaluation propre à la **mention *Sciences de l'information et des bibliothèques (SIB)***, l'Essib souhaite apporter les précisions suivantes.

A notre connaissance, l'Université Claude Bernard Lyon 1 n'a pas, à la rentrée 2020 - 2021, ouvert de parcours dans la mention *Sciences de l'information et des bibliothèques*. L'Essib a maintenu son offre d'un parcours de première année (PANIST) et de quatre parcours de deuxième année : *Archives numériques (ARN)*, *Politique des bibliothèques et de la documentation (PBD)*, *Publications numériques (PUN)* et *Sciences de l'information et des bibliothèques - Information scientifique et technique (SIBIST)*.

La relation entre les équipes en charge de cette mention à l'Essib et à Lyon 1, posait, comme le rapport du Hcéres le pointe notamment en page 4, de graves problèmes de coordination, ce qui a conduit les deux établissements à décider, d'un commun accord, de ne plus dispenser de parcours commun dans le cadre de cette mention.

Malgré la réorganisation qui s'en est suivie, l'Essib a d'ores et déjà travaillé sur le second point faible identifié par le Hcéres, à savoir une communication externe insuffisante en direction des candidats potentiels. La baisse du nombre de dossiers de candidature, visible en 2019-2020, semble, après une nouvelle campagne de communication, avoir été enrayerée, puisque le nombre

d'inscrits est remonté à 50 en première année pour 2020-2021, soit le nombre de places offertes. Cette stratégie de communication et de valorisation du master devra être confortée.

L'Essib s'est également engagée dans l'apprentissage, en signant une convention de partenariat avec le CFA FormaSup : dès la rentrée 2020-2021, les étudiants peuvent réaliser leur parcours de deuxième année en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage.

Nous avons pris bonne note de la recommandation qui nous est faite d'améliorer l'évaluation des enseignements par les étudiants, un point déjà mentionné dans notre réponse au rapport d'évaluation de notre champ de formations, et de pérenniser le conseil de perfectionnement récemment mis en place pour cette mention.

En matière d'organisation pédagogique, nous précisons que la situation sanitaire de l'année 2020 a fait bouger les lignes en matière d'enseignement à distance, une grande partie des enseignements ayant été réalisée en distanciel. Une double enquête sur les pratiques des étudiants / des enseignants durant cette période fait actuellement l'objet d'une exploitation : elle va permettre de mieux intégrer ces modalités pédagogiques dans les formations dispensées par l'Essib et d'améliorer l'accompagnement proposé aux enseignants.

Enfin, l'Essib n'a pas d'observations à formuler sur les rapports d'évaluation des autres mentions pour lesquelles elle bénéficie d'une accréditation, à savoir les mentions *Humanités numériques* et *Information - communication*.



Nathalie Marcerou-Ramel,
Directrice de l'Essib

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

